



Dossier de presse

Communales 2018 : DéFI Etterbeek présente sa liste



Depuis 6 ans, le groupe DéFI est dans l'opposition au conseil communal et n'a pas ménagé ses efforts. Son ultime objectif ? Respecter ses engagements vis-à-vis de ses électeurs. C'est pourquoi DéFI Etterbeek a mis en place une opposition réaliste pendant ce mandat.

Face à une majorité d'alliance entre le MR et le PS, installée depuis 30 ans, rejointe ensuite par Ecolo-Groen depuis 2006, DéFI entend incarner le changement le plus crédible pour Etterbeek. Fort de l'obtention de 10% des voix aux élections communales de 2012, le parti amarante tient à prolonger son engagement quotidien auprès de la population, en doublant son résultat.

Le chemin est encore long pour éradiquer les mauvaises pratiques de la majorité MR-PS. Celles-ci se sont avérées irrespectueuses des valeurs démocratiques. Mais, DéFI Etterbeek n'a jamais cessé de se battre pour défendre ses convictions et les mettre en pratique sur le terrain.

Le groupe DéFI n'est pas peu fier d'avoir initié la bonne gouvernance à Etterbeek à travers la création d'un cadastre des mandats, accessible à tous.

A l'approche des élections communales d'octobre prochain, les amarantes entendent s'appuyer tant sur leur bilan que sur leur ambitieux programme pour améliorer la vie quotidienne des Etterbeekois. Tous nos candidats DéFI défendront bec et ongles nos propositions et nos engagements.

Pour initier un véritable bouleversement politique, DÉFI Etterbeek constitue une équipe qui vous ressemble. Elle se composera de candidats issus de la société civile, mais aussi des actuels élus DÉFI au conseil communal et au CPAS.

Christophe GASIA, qui tirera la nouvelle liste DÉFI, **Gisèle MANDAILA** et **Françoise CARTON de WIART** ne sont pas restés passifs durant la mandature qui se termine. Ils se sont pleinement investis au quotidien, grâce au dépôt de nombreuses interpellations et motions.

La liste qui sera déposée alliera ainsi l'expérience de plusieurs mandataires et la fraîcheur apportée par de nouveaux candidats souhaitant s'investir pour leur commune. Notre message, nos valeurs et nos combats ont été entendus, c'est pourquoi plusieurs personnalités Etterbeekoises ont fait le choix de nous rejoindre.

C'est ainsi que **Thierry MOMMER**, ancien président MR du CPAS poursuivra son engagement au sein de DÉFI, tout comme Xavier **TIMMERMANS**, échevin honoraire PS qui a décidé de rejoindre notre parti.

De nombreux candidats d'ouverture seront aussi présents dans l'équipe DÉFI, démontrant que notre projet rencontre l'intérêt de l'ensemble des Etterbeekoises(es).

OSONS LE CHANGEMENT !

Notre DÉFI pour Etterbeek

L'équipe DÉFI, en plus de son programme entreprenant, a tenu à définir **5 priorités**, qu'elle mettra en place dans les plus brefs délais après le 14 octobre :

1. Stop aux incivilités :

Sanctionnons la saleté en osant sanctionner les salisseurs. Il faut doter notre commune des **moyens financiers et humains** nécessaires à une **lutte efficace contre les incivilités**. L'augmentation du nombre d'agents constatateurs avec un **élargissement des heures de surveillance** est indispensable.

2. Construction d'une nouvelle maison de repos et de soin :

Le site de Baron Lambert, qui héberge 60 lits MRS de la Fondation Jourdan est inadapté, voire indigne pour servir de maison de repos équivalente au home Beauport. Il est nécessaire d'édifier une nouvelle structure **pour accueillir nos seniors**.

3. Réduction du précompte immobilier pendant 10 ans pour les jeunes ménages :

L'équipe DÉFI veut mettre en place une **réduction de 20 %** du précompte immobilier aux **jeunes ménages** qui acquièrent leur premier bien immobilier à Etterbeek, et qui y restent **domiciliés durant 10 ans**.

4. Redynamiser la politique culturelle d'Etterbeek :

Avec la création **d'un festival** de l'Éclat De Rire (activité sur 3 jours aux Jardins de Fontenay, avec la diffusion de films anciens et récents) ; et plus généralement un redéploiement **des activités culturelles** afin de mettre en valeur la langue par des concours d'orthographe et de poésie.

5. **Améliorer** la politique du logement :

Il faut mettre l'accent sur la **problématique de la copropriété** insuffisamment prise en considération dans les informations et conseils prodigués aux habitants, sans oublier le **développement de l'acquisitif social et de l'Agence Immobilière Sociale**. La formation des fonctionnaires du guichet logement devra être améliorée sur ces points.

I. Bonne Gouvernance

- Rendre plus transparents les critères d'attribution des logements publics (Log'Iris, Régie foncière, Agence Immobilière Sociale), des emplois, des places dans les crèches et dans les homes ainsi que veiller à leur application.
- Poursuivre l'actualisation du cadastre des mandats publics (qualités demandées, temps nécessaire, rémunération...) et exiger l'exercice réel du mandat.
- Lutter contre tout sentiment de discrimination pour l'accès aux emplois communaux par la présence d'observateurs issus de la diversité durant les procédures d'engagement ou de promotion du personnel.
- Protéger les membres de l'administration communale qui seraient candidats aux élections en s'inspirant de la législation sur les élections sociales.
- Publier les procès-verbaux en y exigeant la retranscription de toutes les interventions lors des conseils communaux.
- Poursuivre l'objectivation des recrutements communaux et, à compétences égales, privilégier l'engagement de Bruxellois et d'Etterbeekois(es) au sein des administrations locales.
- Assurer le bilinguisme des services (et non pas des agents) au sein des administrations.
- Lorsqu'une classe d'immersion est créée dans une école, assurer le développement d'une telle classe dans les autres écoles afin de ne pas les différencier.
- Dans le cadre de la Maison de l'Emploi, offrir aux jeunes sortant des écoles techniques et professionnelles, un bilan personnalisé d'orientation professionnelle.

II. Espace public

- Développer une application permettant aux Etterbeekoïses(es) de donner leur accord pour un stationnement temporaire devant leur garage.
- Rappeler l'ensemble des modes de déplacement à Bruxelles et rendre la commune plus active et incitative par la présence de stewards le soir à proximité des métros et des arrêts de transport en commun.
- Elargir les zones de stationnements payants à proximité des casernes.
- Rectifier le placement du mobilier urbain en privilégiant la mobilité des piétons.
- Mettre en place des poubelles mixtes (mégots et déchets) sur l'espace public.
- Rappeler aux commerçants l'obligation de conclure un contrat de ramassage de leurs déchets tout en réprimant les contrevenants.
- Gérer les emplacements de parking en prévoyant des espaces pour les deux-roues motorisés.
- Appliquer la charte de défense du deux-roues motorisé en invitant les associations de défense des motards à participer activement au réaménagement de l'infrastructure routière et en l'étendant aux cyclistes.
- Accentuer les politiques favorisant les mobilités douces (piétons, cyclistes et autres usagers faibles) en assurant aussi une répression réelle des excès de vitesse à proximité des zones sensibles (écoles, crèches, ...).
- Sensibiliser les usagers faibles et principalement les cyclistes au respect du code de la route.
- Lutter contre le stationnement sauvage via l'augmentation du nombre d'agents constatateurs et l'enlèvement rapide des véhicules des contrevenants.
- Renforcer la rénovation des voiries et des trottoirs et mieux informer les citoyens quant à la procédure à suivre pour dénoncer l'existence d'un danger sur la voirie.
- Accentuer les ramassages des poubelles plutôt que de multiplier celles-ci.
- Réprimer plus efficacement et plus régulièrement les incivilités par une perception immédiate des amendes administratives, la liste des incivilités étant rendue publique.

III. Logement

- Réserver une priorité à la rénovation des logements sociaux inoccupés.
- Favoriser l'accès à l'acquisition des logements sociaux par des locataires et financer la construction de nouveaux logements sociaux via le produit obtenu.
- Promouvoir de manière plus ambitieuse les informations se rapportant aux Agences Immobilières Sociales actives sur le territoire communal.
- Informer et former les locataires et les propriétaires à la vie en copropriété.
- Promouvoir le maintien à domicile des personnes âgées en accentuant les services offerts, par exemple en facilitant la visite d'ergothérapeute à domicile en vue de l'adaptation du logement.
- Lutter contre les commerces inoccupés en informant les propriétaires quant aux aides existantes mais avec sanction administrative réelle pour les récalcitrants.

IV. Petite Enfance

- Soutenir l'assouplissement des conditions d'agrément pour l'accueil de la petite enfance en permettant plus de gardiennes privées.
- Refuser toute discrimination fondée notamment sur l'appartenance linguistique des parents.
- Favoriser l'implantation de crèches sur le lieu de travail.
- Favoriser la création de crèches, ouvertes à tous, au sein des logements sociaux.
- Rendre plus flexibles les horaires et les périodes d'ouverture des crèches (jusqu'à 20 heures 30).
- Interdire la présence de télévisions dans les crèches et dans les garderies.
- Renforcer la formation continuée du personnel d'encadrement.

V. Solidarité internationale

- Améliorer l'accueil des étrangers par un premier accueil dans plusieurs langues avec octroi de primes linguistiques aux fonctionnaires.
- Sensibiliser davantage le personnel communal à la problématique Nord Sud et au parcours d'immigration.
- Mieux informer les commerces Horeca sur le commerce équitable.
- Favoriser une politique d'achat de vêtements de travail dont la fabrication est contrôlée par Fair Wear Foundation.
- Favoriser l'achat de produits équitables et de circuits courts par les pouvoirs publics locaux.

VI. Politique culturelle

- Maintenir et encourager le parcours d'artistes et d'artisans urbains (découverte de l'art dans des endroits inhabituels comme les garages d'Etterbeek et création d'un espace de co-working pour les artistes).
- Réserver une priorité absolue à l'alphabétisation et au programme « le français, langue étrangère ».
- Défendre ardemment l'expression en langue française par des concours de dessins, de poésie, d'orthographe...
- Baptiser du nom d'Eugénie De Keyser la nouvelle rue qui sera créée dans les Jardins de la Chasse.
- Fêter les 27 septembre de manière plus visible.

VII. Patrimoine

- Rechercher activement une affectation pour la Maison Hap (cela pourrait être des échanges linguistiques, des activités en lien avec le musée d'Art et d'Histoire, avec la maison de la francité, une grande dictée annuelle, ...)
- Inventorier et archiver les documents communaux sur support informatique.
- Replacer la sculpture de Dederen à l'entrée du piétonnier de la place Jourdan.
- Revitaliser les fontaines existantes et en installer de nouvelles.
- Installer quelques petites fontaines d'eau potable.

VIII. Vie associative

- Soutenir les initiatives venant de la population sans les assommer de bureaucratie.
- Augmenter le nombre de locaux pour la vie associative, par l'ouverture des écoles en soirées et le week-end aux théâtres amateurs, chorales, associations culturelles et sportives...
- Dynamiser la Maison des jeunes et y proposer des activités qui attirent les jeunes filles.
- Augmenter les subsides aux mouvements de jeunesse de la commune.
- Susciter de manière active le bénévolat.

IX. Sécurité

- Poursuivre le placement de caméras de surveillance dans le respect de la vie privée.
- Améliorer l'éclairage public sur le territoire communal.
- Renforcer la présence policière cycliste et mieux répartir la brigade canine.
- Organiser des rencontres police-citoyens dans les quartiers.

X. Environnement

- Evaluer le dossier des jardins participatifs.
- Etablir un cadastre des chiens.
- Publier enfin une brochure à destination des maîtres.
- Développer une véritable politique du bien-être animal.
- Une politique d'autorisation urbanistique en matière d'antennes GSM compréhensible pour tous et cohérente, favorisant la limitation des risques et nuisances aux Etterbeekoï(s).
- Une lutte permanente contre les nuisances sonores et le survol des zones les plus densément peuplées.

XI. Séniors

- Promouvoir les espaces de contacts intergénérationnels et y développer des activités thématiques comme des ateliers informatiques ou des écoles de devoirs.
- Faire apparaître la dimension intergénérationnelle non pas comme une matière en soi mais bien de façon transversale.
- Penser les espaces publics en y incluant les éléments liés à l'âge.
- Stimuler l'attention des réseaux sociaux et des intervenants professionnels afin de détecter les personnes âgées en situation de détresse.
- Accorder une attention particulière aux personnes atteintes d'une maladie de type Alzheimer et veiller à leur qualité de vie ainsi qu'à celle de leurs proches en répondant à leurs besoins spécifiques.

XII. Personnes à mobilité réduite

- Prendre en compte, dans toutes les politiques menées, de l'intégration de toutes les personnes en situation de handicap.
- Veiller à l'embauche de personnes en situation de handicap dans nos administrations locales en atteignant les normes applicables et non atteintes actuellement.
- Stimuler l'attention des réseaux sociaux et des intervenants professionnels afin de détecter les personnes en situation de handicap.
- Étendre les services de transports communaux offerts aux Etterbeekoï(s) atteints d'un handicap ou d'une maladie grave ou devant subir un traitement lourd et permettre ce transport dans toute la région bruxelloise.
- Favoriser l'accès aux activités communales aux personnes en situation de handicap avec mention de cet accès sur les invitations.

XIII. Budget

Le maintien d'un budget communal en équilibre et un glissement des recettes équivalentes à 0,2 % des additionnels communaux à l'I.P.P. vers le précompte immobilier afin de favoriser les Etterbeekoï(s).